

C.T.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

/ () DECRET N° 94-48 du 10 MARS 1994
PORTANT PROMOTIONS ET NOMINATIONS A
TITRE EXCEPTIONNEL ET MILITAIRE DANS
L'ORDRE DU MERITE DU BENIN

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU : La loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU : La Décision n° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles ;
- VU : La loi n° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la loi n° 87-017 du 21 Septembre 1987
- VU : La loi n° 78-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU : Le décret n° 93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;
- VU : Le décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU : Les décrets n° 88-337 du 29 Août 1988 et n° 89-221 du 15 Juin 1989 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU : L'Extrait du Relevé n° 47/SGG/REI du 02 Décembre 1993 des Décisions Administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Mercredi 1er Décembre 1993 ;
- VU : Le Procès-Verbal de la Session Exceptionnelle du Conseil de l'Ordre National du Bénin du 1er au 06 Mars 1994 ;

Sur proposition du Président de la République, Grand-Maitre de l'Ordre National du Bénin ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du Mercredi 09 Mars 1994,

DECRETE :

Article 1er. - Sont promus et nommés à titre exceptionnel et militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang du 11 Mars 1994, les Officiers des Forces Armées du Bénin dont les noms suivent :

./...

I- PROMOTIONS

AU GRADE D'OFFICIER

- Colonel MOUSSA Soulé, Chevalier de l'OMB (décret n° 92-197 du 31 Juillet 1992)
- Lieutenant-Colonel AGBOGBO Didier DOSSOU, Chevalier de l'OMB (décret n° 93-293 du 03 Décembre 1993)
- Lieutenant-Colonel COMLAN Rigobert Epiphane Coovi, Chevalier de l'OMB (décret n° 93-293 du 03 Décembre 1993)

II- NOMINATIONS

AU GRADE DE CHEVALIER

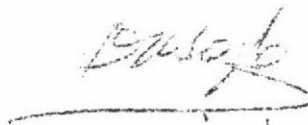
- Capitaine de Frégate KIANDO Béré Prosper
- Lieutenant-Colonel GOUYIDJI Cossi Robert
- Chef de Bataillon AMOUSSOU Fernand Marcel
- Chef d'Escadrons HESSOU Tissou Félix
- Chef de Bataillon ZANKARO Moumouni
- Capitaine AVOCANH Adolphe.

Tous ces Officiers ont joué un rôle appréciable dans la préparation et la conduite avec succès de l'exercice "AHEME 94".

Article 2.- Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 10 Mars 1994

Par le Président de la République
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Nicéphore D. S O G L O

Pour le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim absent,
Le Membre du Conseil de l'Ordre National
du Bénin le plus ancien dans la Dignité
de Grand-Croix,



Salomon D. S. BICKOU

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - Ministères 19 - GCONB 30 - CS 2 - SGG 4 -
MESGPR 2 - Départements 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-
ONEFI 3 - UNB-FASJEF-ENA 3 - JORB 2 - Intéressés 9.